

**Concerne : Dossier d'inscription 2023/2024**

Chers parents,

Cette année, nous demandons à TOUS les parents, anciens et nouveaux, de faire une demande d'inscription pour chaque enfant suivant le document : « **fiche d'inscription** ».

Nous nous invitons à lire le « **Règlement d'ordre interne** » puisqu'il y a des changements sur différents points.

« **Annexes** » :

- Annexe 4: (Autorisation parentale pour tierces personnes) : les parents qui ont déjà remis l'Annexe 4 l'année précédente n'ont pas besoin de remettre à nouveau ce document **si** les personnes qui y figurent sont toujours autorisées à venir chercher les enfants.
- Annexe 12 : (Autorisation pour la prise d'image) : les parents qui ont déjà remis l'Annexe 12 l'année précédente n'ont pas besoin de remettre à nouveau ce document **si** les décisions prises en 2022 restent toujours valables.

Les dossiers **COMPLETS** avec pièces à l'appui sont à remettre en version papier dans les boîtes aux lettres devant la porte d'entrée de la Maison relais (2, rue de l'École : Entrée C1 ou 40, Place Publique : Entrée C2-C4)

Attention : Les parents d'enfants qui sont à la crèche, sont priés de ne pas résilier le contrat de crèche avant confirmation d'une place obtenue à la Maison relais.

En cas de question vous pouvez m'appeler au 621261255.

Simone Klees  
Responsable de la Maison Relais